



### **CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS**

# **LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS CONTINUENT**

*Depuis plus d'une semaine désormais et dans un contexte de confinement, les services publics métropolitains s'organisent pour poursuivre leurs missions auprès des habitantes et habitants, et notamment les plus essentielles à leur vie quotidienne. Parmi celles-ci, la collecte des déchets se poursuit et les consignes de tri ne changent pas. Alors, facilitez leur travail et conservez de bonnes habitudes. Mieux encore, profitez-en pour en adopter de nouvelles !*

### **CONSIGNES DE TRI ET RÉDUCTION DES DÉCHETS**

La continuité de la collecte étant assurée, les consignes de tri ne changent pas.

C'est peut-être d'ailleurs le moment de prendre le temps de s'interroger sur ses gestes de tri et d'adopter de bonnes habitudes, à commencer par moins jeter ! Un site dédié (et sa page Facebook) est là pour vous accompagner : [www.moinsjeter.fr](http://www.moinsjeter.fr)

La période appelle néanmoins une consigne particulière afin de préserver la santé des agents métropolitains : les mouchoirs, gants et masques usagés doivent être déposés dans un sac fermé avant d'être jetés dans la poubelle réservée aux déchets non recyclables, à savoir la grise.

De la même manière, il est déconseillé de jeter des mouchoirs en papier usagés dans les composts jusqu'à nouvel ordre.

### **COLLECTE DES DÉCHETS**

La collecte des déchets se poursuit sur l'ensemble du territoire métropolitain, qu'il s'agisse des poubelles grises (ordures ménagères), vertes (déchets recyclables) et marrons (déchets alimentaires) ou encore des points d'apport volontaire.

Plusieurs dizaines d'agents métropolitains sont ainsi mobilisés chaque jour. A ce propos, tous les agents d'exploitation de la voirie ont par ailleurs été formés dernièrement afin d'apporter un renfort et permettre de soulager les équipes en poste.

Cependant, les tournées sont susceptibles d'être allégées, au regard notamment de la baisse des tonnages collectés du fait de la fermeture de nombreux commerces. Ainsi, la collecte des poubelles grises du samedi dans l'hyper-centre de Grenoble est suspendue, celles du lundi et du jeudi se poursuivant normalement.

### **COMMANDE DE BACS ET DE COMPOSTEURS**

Les usagers peuvent toujours commander des bacs, composteurs et lombricomposteurs en ligne.

- **S'agissant des bacs**, les services métropolitains contacteront les usagers pour convenir de modalités de récupération une fois la commande validée.
- **S'agissant des composteurs et lombricomposteurs**, les commandes sont enregistrées mais ne seront validées qu'une fois le confinement levé. Les usagers seront ainsi contactés ultérieurement pour les récupérer.

### **ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES**

Les 21 déchèteries métropolitaines sont fermées aux particuliers pendant la durée du confinement, conformément à la restriction des déplacements aux seuls besoins essentiels.

**Une seule exception : les déchets d'activités de soins à risques infectieux**

Une permanence est assurée à destination des seuls professionnels de santé pour la collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux dans les déchèteries de Saint-Égrève et Saint-Martin-d'Hères, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

**Important : ne pas jeter d'encombrants ou de produits dangereux dans les poubelles !**

Les déchets habituellement collectés en déchèterie doivent être stockés momentanément, dans l'attente de la levée du confinement. Ils ne doivent en aucune manière être jetés dans les poubelles, pas plus que déposés dans l'espace public. Outre la nécessaire restriction des déplacements aux seuls besoins essentiels, ils sont en effet susceptibles de représenter un danger pour les autres usagers comme pour les agents métropolitains. En cas de doute, consultez le moteur de recherche sur le site de la collectivité ([www.grenoblealpesmetropole.fr/tri](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/tri)).

**La plupart des déchèteries privées à destination des professionnels restent par ailleurs ouvertes pour les entreprises poursuivant leurs activités avec parfois des horaires adaptés.**

C'est notamment le cas sur Le Fontanil-Cornillon (SRPM), Grenoble (Véolia) et Varcis-Allières-et-Risset (Paprec). Renseignez-vous auprès des gestionnaires.

### **• DÉMARCHES EN LIGNE ET NUMÉRO VERT (GRATUIT)**

La Métropole reste bien évidemment disponible pour répondre à toutes les questions des usagers :

- en ligne, sur la plateforme [demarches.grenoblealpesmetropole.fr](http://demarches.grenoblealpesmetropole.fr)
- par téléphone, au 0 800 500 027 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h